



REPUBLIQUE DU BENIN



**SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN**

\*\*\*\*\*

**Aéroport International de Cotonou**

\*\*\*\*\*

**Direction de l'Administration, des Finances et  
Ressources Humaines**

\*\*\*\*\*

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE**

\*\*\*\*\*

**EXPLOITATION DES ESPACES PUBLICITAIRES A L'AEROPORT  
INTERNATIONAL DE COTONOU**

**Autorité contractante : SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN**

*Gestion : 2020*

**Juillet 2020**

## AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

# EXPLOITATION DES ESPACES PUBLICITAIRES A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE COTONOU

AAPC N° 2020/0003951 /SAB/COO/DAF du 1<sup>er</sup>/07/2020

### 1. Administrateur du domaine public

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : + 229 21 30 25 85 - Aéroport International de Cotonou.

### 2. Cadre réglementaire de la consultation

Mise en concurrence pour la conclusion des conventions d'occupation temporaire du domaine public comportant l'exploitation de celui-ci, en application des dispositions du Décret N°2015-016 du 29 janvier 2015 portant conditions et modalités d'occupation du domaine public.

### 3. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la conclusion avec une personne morale de droit privé d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) portant sur **l'exploitation des espaces publicitaires à l'Aéroport International de Cotonou.**

### 4. Description des lieux

Il s'agit de :

- espaces situés dans l'aérogare passagers (hall arrivée et hall départ) ;
- espaces situés dans la zone fret ;
- parkings véhicules ;
- façade extérieure de la clôture du domaine aéroportuaire ;
- bannières publicitaires du site web de ma SAB ;
- autres supports tels que : pages des magazines de l'aéroport, verso des cartes d'embarquement, verso ticket parking etc.
- (voir détail dans le règlement de consultation).

### 5. Exigences en matière de qualification

- ❖ **Politique commerciale, marketing, capacité à faire évoluer les médias publicitaires au cours de la période, relais de croissance** (30 points) ;

Seront examinés à ce titre les éléments présentés par le Candidat pour démontrer :

- La vision du Candidat sur la segmentation du marché publicitaire, le positionnement et sur les évolutions à prévoir au regard d'autres expériences internationales comparables ;
- La stratégie commerciale (quels clients nationaux & internationaux visés / philosophie et durée des différents contrats avec les tiers – selon le type de support) pour la commercialisation des différents emplacements publicitaires et les renouvellements ; In fine, la Société des Aéroports du Bénin souhaite connaître le détail des méthodes d'analyse de l'audience, de l'efficacité et l'impact des publicités sur les clients finaux ;
- La définition et la répartition des différents types de supports ou des différents médias par zone / par volume d'activité, et l'évolution de ce dispositif au cours de la période d'occupation

commerciale, qui constituent le Plan Média ; la Société des Aéroports du Bénin souhaite obtenir une visualisation des supports dans les différents espaces ;

- La pertinence de la proposition de supports (statique, digitaux, outdoor, nouveaux médias, spécifiques, etc.) et son adaptation au cours du contrat aux nouveaux médias publicitaires ;
- La politique tarifaire (B2B), incluant une comparaison des tarifs par rapport à des aéroports voisins et/ou similaires ;
- Description des campagnes événementielles prévues selon des zones de l'aéroport identifiées comme porteuses.

❖ **Exploitation et maintenance, Qualité visuelle (30 points) ;**

Seront examinées :

- le design, la robustesse des supports physiques / dimension,
- la politique de standardisation et les supports spécifiques,
- la maintenance (sur toute la durée du contrat et leur retrait à la fin de la Convention) et la politique de renouvellement des supports,
- leur adéquation aux marchés en évolution,
- le planning de maintenance systématique et préventive ;
- la proposition de solution alternative si le Futur Opérateur est amené à effectuer des maintenances de réparation ou de dépannage, de révision, ou de vérification des équipements ;

❖ **Pertinence de l'offre économique, Attractivité et de la proposition financière (Fee / MAG) (40 points)**

Seront examinées :

- Les revenus par type de supports et leur évolution sur la durée de la concession ;
- Les revenus par type de clientèle envisagé (télécom, marques vendues en DF, secteur bancaire, etc.) en relation avec sa connaissance du marché ; y compris la stratégie sur les revenus potentiels qui peuvent être développées ;
- Les revenus par emplacement et par zone ;
- L'offre détaillée de redevance / MAG supérieures ou égales aux minima indiqués dans le règlement de consultation.

## **6. Modalités de soumission**

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour le présent appel à candidature, fournissant leur offre technique et financière conformément au règlement de consultation des charges élaboré à cet effet.

## **7. Communication du dossier de consultation**

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement ou obtenir le dossier y relatif à l'adresse mentionnée ci-après : SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN, Directeur Administratif et Financier, 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : + 229 21 30 25 85 - Aéroport International de Cotonou de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures tous les jours ouvrables. Ils peuvent également consulter et télécharger le dossier sur la page web de l'Aéroport : [www.aeroportdecotonou.bj](http://www.aeroportdecotonou.bj)

## 8. Remise des dossiers de candidature

Les dossiers de candidatures devront être rédigés en langue française et déposés en deux (02) exemplaires format papier (un original et une copie) et une copie format numérique sous pli fermé à l'adresse ci-après : SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : + 229 21 30 25 85 - Aéroport International de Cotonou au plus tard le 14/08/2020 à 16 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les dossiers de candidatures doivent être accompagnés d'une lettre de candidature dûment signée par le candidat.

Les offres doivent être valides pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'envoi des offres par voie électronique n'est pas autorisé.

## 9. Visite de site

Des visites de site seront organisées du 15/07/2020 au 22/07/2020 aux jours ouvrables de 09 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures ; tous les soumissionnaires doivent être munis d'un badge d'accès conformément à la note de service du 06 juin 2019. L'obtention de badges d'accès est subordonnée à la fourniture de photos et de copie de pièce d'identité valide pour chacune des personnes mandatées. La formalité doit s'accomplir au plus tard trois (03) jours avant la visite.

## 10. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN - Aéroport International Cotonou – mezzanine hall départ salle de réunion de la SAB le 14/08/2020 à 16 heures 30mn.

## 11. Informations Complémentaires

Pour toutes informations complémentaires voir le règlement de consultation ci-joint.

Le Directeur Administratif et Financier

Christophe GROLLEAU

